



Introduction des rencontres

Intervention de Jean-Marie Besse, chercheur en psychologie, professeur honoraire des universités

Que nous ont appris quarante années de recherches sur l'illettrisme ?

Je vous remercie de me proposer d'intervenir. J'ai souhaité faire un point sur 40 années de recherche sur la question de l'illettrisme. Cette question est arrivée dans le débat public au début des années 1980, en 1983-1984 ; pour ma part, je suis intervenu comme chercheur en psychologie dès 1984.

Je travaillais à l'époque dans des écoles, comme chercheur en psychologie de l'éducation, pour comprendre comment s'y prenaient les jeunes écoliers face à la lecture et à l'écriture. Ce sont les enseignants de ces écoles qui m'ont demandé si je ne pouvais pas aussi m'intéresser à la question des milieux familiaux et sociaux très éloignés de l'écrit, en faisant l'hypothèse que dans telle ou telle famille l'initiation et l'acculturation à l'écrit pouvait éventuellement poser problème. C'est la raison pour laquelle, répondant à cette demande, je me suis intéressé à la question de l'illettrisme qui n'entraînait pas précisément dans mes questionnements à l'époque.

Les médias commençaient à parler d'illettrisme avec beaucoup de propos généraux, beaucoup d'idées reçues, aussi. Il m'est revenu de conduire la première recherche française sur ces questions, recherche qui a été publiée en 1989 : "Savoirs et paroles d'adultes en situation d'illettrisme". 30 ans après, je trouve que ce titre traduit bien les préoccupations qui n'ont cessé de m'animer dans le travail sur les illettrismes. Il s'agit de commencer par se mettre à l'écoute de ces personnes, tenter de comprendre comment elles vivent, quels sont leurs besoins, comment elles communiquent, comment elles mémorisent les informations, ce qu'elles peuvent dire aussi de leurs difficultés et de leurs espoirs.

J'ai aussi accepté la présidence d'une association régionale (Lyon, Grenoble, Saint-Étienne), de lutte contre l'illettrisme qui regroupait, dans une perspective interinstitutionnelle, des acteurs de lutte contre l'illettrisme, depuis les intervenants en salles de PMI pour les mères analphabètes, jusqu'aux adultes, en passant par les écoliers et les collégiens. Avec des formateurs, mais aussi des bibliothécaires, des enseignants, des artistes, des chercheurs, ... nous avons travaillé ensemble pour montrer que ce qui est en jeu dans ces difficultés, c'est la communication par l'écrit, mais aussi l'accès au texte, l'accès au livre.

Nous, formateurs et chercheurs, dans la rencontre concrète et durable avec ces personnes, nous avons constaté quelle était leur difficulté, mais aussi quelles étaient leurs manières de les contourner au quotidien, l'intelligence que ces personnes mettaient à se débrouiller, bref, nous avons aidé à sortir des idées toutes faites. Cela nous a permis de travailler concrètement, avec réalisme, et si possible, dans la durée et la cohérence.

Assez vite, j'ai accepté également de m'impliquer dans la réflexion nationale sur ces questions, au sein du GPLI, Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme, créé en 1984, ensuite l'ANLCI. Nous avons commencé par chercher à définir précisément de quoi nous parlons quand nous employons le terme d'illettrisme.

Une définition a été adoptée par le GPLI, puis elle a été complétée par l'ANLCI et fait aujourd'hui l'objet d'un large consensus. Cette définition permet de ne pas confondre les situations d'analphabétisme, de français langue étrangère, et d'illettrisme. Au-delà de la distinction des parcours et des problématiques différentes de ces situations, nous avons montré que, sur le plan psychologique, cette distinction nous instruit sur la manière dont se vivent ces personnes.

En situation d'analphabétisme, la personne se sait en grande difficulté pour lire et écrire le français, mais elle sait aussi qu'elle n'y est pas pour grand-chose. La responsabilité principale de ses difficultés vient de l'absence d'une école, dans son village, par exemple, où elle n'a pas été alphabétisée.

En situation de français langue étrangère, existe une grande disparité de situations, on peut trouver des personnes très compétentes dans leur langue d'origine, à l'oral, comme à l'écrit.

La personne en situation d'illettrisme, elle, peut présenter les mêmes difficultés apparentes que des analphabètes ou des FLE pour lire ou écrire, mais elle a eu, la possibilité d'apprendre, avec les années d'école primaire, dans une école où on lui enseignait le français, mais elle n'est pas parvenue à savoir lire et écrire suffisamment. Elle peut se vivre comme en responsabilité principale de cet échec, ce qui lui a été souvent et très maladroitement, très explicitement, signifié, comme si elle était seule responsable de ses difficultés.

Pour permettre aux personnes en situation d'illettrisme de s'engager dans une nouvelle tentative d'apprentissage à l'âge adulte, c'est tout d'abord ce sentiment d'échec personnel qu'il faut parvenir à lever en redonnant confiance à la personne, mais aussi la confiance qu'elle peut placer en ses formateurs.

Au début des années 2000, nous avons commencé à disposer d'outils, appuyés sur le travail des chercheurs ; ce sont des outils qui décrivent ces difficultés et permettent de mettre en place des programmes d'action et les évaluer

Je voudrais rappeler, ou présenter, ces enquêtes qui nous permettent de disposer depuis 2004 de chiffres fiables sur l'évolution de l'illettrisme en France. L'illettrisme qualifie la situation de personnes qui ont été scolarisées en France ou en français mais qui ne maîtrisent pas suffisamment la lecture ou l'écriture pour être autonomes dans des situations simples de la vie quotidienne.

L'enquête "information et vie quotidienne" – IVQ - a été réalisée pour la première fois par l'INSEE en 2004-2005, elle permet d'établir le taux d'illettrisme chez les personnes âgées de 18 à 65 ans. Elle a été reconduite en 2011-2012, avec les mêmes outils de mesure. Cela nous permet une comparaison et aide à mesurer et à comprendre les évolutions.

Les modules de test de l'illettrisme m'ont été commandés dès 2001 par l'ANLCI, et nous avons pu les proposer au groupe de pilotage de l'enquête. Nous essayons de mesurer la compréhension à l'oral, la production écrite, la lecture, bien sûr, mais aussi la compréhension à l'écrit. Ces épreuves, c'est leur grande nouveauté, sont passées au domicile des enquêtés. À la différence de beaucoup d'enquêtes, on ne se contente plus de téléphoner aux personnes pour leur demander si elles savent ou non lire ou écrire. Le biais de ce type de questionnement est trop important pour y accorder trop de crédit.

Avec IVQ l'objectif est également de mesurer les compétences en numératie. Je me plais à signaler que l'un des deux concepteurs de ce module spécialisé sur les compétences mathématiques s'appelle Camilo Charon, je crois qu'il est maintenant entre Rennes 2 et Nantes, il a beaucoup participé à ce travail.

Nous avons construit un module d'orientation qui permet de ne pas proposer les tests d'illettrisme aux personnes déjà à l'aise avec l'écrit.

Il y a aussi un module biographique qui nous permet de comparer un ensemble de variables par rapport aux résultats dans les épreuves de littérature.

Nous avons mis en place un module débrouille, car nous pensions déjà à l'époque que ce n'est pas parce qu'on est en situation d'illettrisme qu'on est incapable de se débrouiller dans la vie quotidienne, on fait autrement.

Sur les résultats IVQ 2004, je voudrais mettre l'accent sur l'étude qui a été conduite par F. Guérin-Pace, chercheuse à l'INED, un des partenaires de l'opération Diversité des parcours et des situations des personnes en difficulté face à l'écrit (*source* : F. Guérin-Pace, 2010, *Économie et statistique*, n°424-425). Cela nous permet de démonter quelques idées reçues. Elle a dégagé six types de profils à partir de cette enquête. Je voudrais mettre l'accent sur quelques-uns de ces points.

Elle a mis en évidence que parmi les personnes en situation d'illettrisme, 20 % d'entre elles ont connu dans leur enfance un contexte économique très difficile. Ce sont les personnes les plus en difficulté sur l'écrit. Leur jugement sur l'école est fortement négatif. Le contexte d'apprentissage était peu favorable et une grande part d'entre elles déclare n'avoir jamais lu pour leur plaisir durant l'enfance

Un deuxième profil, des personnes qui ont connu une enfance douloureuse, elles manifestent des difficultés importantes face à l'écrit, mais leurs relations sociales sont très réduites (11 %).

Un troisième groupe, 10 %, caractérisé par un contexte familial violent durant l'enfance. Une enfance difficile. Dans ce groupe, les difficultés dans l'utilisation de l'écrit sont moins importantes que dans d'autres groupes. C'est le groupe qui a le regard le plus négatif sur l'école, car c'est le groupe qui a été le plus souvent confronté à de fréquents changements d'établissement.

Un quatrième groupe a connu, cela commence à modifier quelques-unes de nos idées, un parcours scolaire sans heurts particuliers. Mais il se trouve très limité dans ses ambitions professionnelles du fait de ses insuffisances sur l'écrit, il représente 15 % de l'échantillon.

Un autre groupe de 15 % également a même connu une enfance heureuse, c'est ce qu'ils disent. Ce groupe habite le plus souvent dans de grandes villes. Ce groupe dit utiliser, à sa façon, l'écrit dans l'activité professionnelle, mais clairement, ça reste une difficulté, une pénalisation.

Le dernier groupe, 29 %, a connu une enfance très heureuse, c'est un groupe qui se voit assez limité dans ses ambitions professionnelles. Ce qui va peut-être intéresser les bibliothécaires, un groupe qui ne signale pas, aujourd'hui encore, de fréquentes pratiques de lecture et d'écriture.

L'enquête a été reprise en 2011. Cela a permis de construire des indicateurs qui permettent un pilotage efficace de la politique menée. Il est en effet important de bien connaître le nombre de personnes qui, bien qu'étant scolarisées en France, sont en grande difficulté par rapport à l'écrit.

Nous avons pu distinguer des formes bien distinctes d'illettrisme, des profils à ne pas confondre et nous avons pu mieux comprendre comment le travail d'acculturation culturelle et personnelle pouvait se décliner et sur quelles temporalités

Avec ces 40 années de recherche, peut-on dire que notre travail en tant que chercheur a été utile ? La LLCI poursuit ce travail d'aide à l'évaluation, en contribuant, par exemple, à la mise au point et à la mise à disposition des organismes de formation de l'outil EVA.

Mieux situer la personne pour se fixer des objectifs réalistes qui permettent de redonner confiance. Ce sont les objectifs. Le 8 février dernier, le Premier ministre en France jusqu'à ce lundi, Jean Castex, répondait au président de la Cour des comptes qui s'interrogeait sur l'action de l'ANLCI.

Le Premier ministre disait qu'il n'existait aucune définition harmonisée de l'illettrisme au niveau international. Il disait aussi que la définition retenue au niveau national était en réalité la seule qui permettait d'écartier le risque de confusion des politiques publiques en permettant de bien identifier le champ d'intervention des ministères

Il revenait sur quelques idées reçues. Il faut souligner, je le cite, "chaque fois qu'il y a eu confusion entre les situations d'illettrisme et celle portant sur l'acquisition du français par les migrants, aucun des deux problèmes n'a été traité efficacement, les chiffres confirment d'ailleurs que l'illettrisme n'est pas lié prioritairement à l'immigration. L'enquête conduite en 2012 par l'INSEE pour mesurer l'ampleur des besoins liés à l'illettrisme met en évidence que 60% des personnes concernées ont grandi dans des foyers où on parlait uniquement le français. »

Le Premier ministre disait encore ceci à propos de l'enquête IVQ : "l'enquête s'est imposée comme une référence dans les résultats générés, il y a une forte mobilisation dans le domaine de la prévention et de la remédiation à l'illettrisme. Cette enquête permet de voir si l'illettrisme recule ou progresse. Avec cette méthode, il a été possible d'évaluer l'illettrisme chez les adultes dans toutes les régions d'outre-mer et de comparer dans le temps et dans l'espace l'évolution de l'illettrisme dans notre pays."

Pour conclure, cette question de l'illettrisme doit être étendue aujourd'hui, ce que nous n'avons pas fait, aux différentes situations de handicap.

Le travail est long, difficile, constant, c'est pourquoi il implique que des initiatives continuent d'être prises dès la plus jeune enfance et dans tous les secteurs.

Pas de naïveté donc, mais de l'optimisme mesuré, du professionnalisme et le sens de la rencontre avec ces personnes.

Je vous remercie.